

V430/V431 COLLIFLEX CONFORT

COLLE DÉFORMABLE



COLLE À HAUT RENDEMENT

- Poids réduit (sac de 15 kg)
- Double taux de gâchage (consistance normale et fluide)
- Pratique à transporter grâce à son sac à poignée
- Résistance au glissement
- Excellente maniabilité
- Collage de grands formats et de formats oblongs

C2 S1 EG
C2 S1 ET



Réduction de 90% de l'émission de poussière au gâchage.
Valeurs réalisées en laboratoire.

INFORMATIONS PRODUIT

Consommation

La consommation dépend de la consistance (normale ou fluide), du peigne utilisé et du mode d'encollage. Se reporter au tableau correspondant.

Conservation

Se conserve 1 an dans son emballage d'origine fermé, sans contact avec le sol, dans un local sec, tempéré et faiblement ventilé.

Teintes

Gris : V430 - Blanc : V431

Conditionnement

Sac de 15 kg - Palette de 49 sacs

CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES

Aspect : poudre grise ou blanche

Composition : ciments spéciaux, sables sélectionnés, adjuvants spécifiques

PERFORMANCES MESURÉES À +20°C*

Adhérence initiale	≥ 1 MPa
Adhérence après action de l'eau	≥ 1 MPa
Adhérence après action de la chaleur	≥ 1 MPa
Adhérence après cycle gel/dégel	≥ 1 MPa
Stabilité thermique	-30°C à +80°C
Déformabilité	≥ 2,5 mm
Réaction au feu	Classe E

* Ces valeurs ont été mesurées en conditions de laboratoire ; elles peuvent être issues de données statistiques ou d'essais ponctuels et sont données à titre indicatif.

DOMAINE D'EMPLOI

Destination

- Collage de carreaux et de pierres de toutes porosités et de tous formats, en sol et mur, intérieur et extérieur et piscine privative.
- Applicable sur plancher chauffant à eau ou rayonnant électrique (PRE), en façade jusqu'à 28 m, sur **CRYLIMPER**, **CRYLÉTANCHE** et **FLEXÉTANCHE ULTRA**.

Supports exclus

- Métal.
- Polyester.

Supports admis

	EXPOSITION À L'EAU DES PAROIS DES LOCAUX	MUR INTÉRIEUR				MUR EXTÉRIEUR
		EA / EB	EB+ PRIVATIF	EB+ COLLECTIF	EC	
MUR	Béton	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600 (H1) / 2 200 (H2)
	Enduit ciment ou bâtard	3 600	3 600	3 600	3 600	
	Enduit ciment ou bâtard classé CS III	3 600	3 600	3 600	3 600	250 / 3 600 (2)
	Enduit ciment ou bâtard classé CS IV	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600 (H1) / 2 200 (H2)
	Carreau de brique ou de béton cellulaire monté au ciment*	3 600	3 600	3 600	3 600	
	Carreau de brique monté au plâtre*	2 200	2 200			
	Bloc de béton cellulaire monté au plâtre*	3 600	3 600			
	Plaque de plâtre cartonnée	3 600				
	Plaque de plâtre cartonnée hydrofugée*	3 600	3 600	3 600		
	Double plaque de plâtre cartonnée à joints croisés	36 000				
	Double plaque de plâtre cartonnée hydrofugée à joints croisés*	36 000	36 000	3 600		
	Panneau de bois CTBH, CTBX, OSB...	2 200				
	Ancien carrelage*	3 600	3 600			2 200 (H1)
	Enduit décoratif organique, peinture poncée*	3 600	3 600			
	Plaque de polystyrène revêtue prêt à carrelar	2 200	2 200	1 200		
	Plaque ciment ou silico calcaire*	2 200	2 200	2 200	1 200	
	Béton revêtu de pâte de verre scellée					3 600 (H1) / 2 200 (H2)
		SOL INTÉRIEUR		SOL EXTÉRIEUR ⁽¹⁾		
SOL	Dallage sur terre-plein	15 000		8 100		
	Plancher béton sur vide sanitaire ou local non chauffé	15 000				
	Plancher (dalle pleine, dalle collaborante, plancher poutrelle, bac acier)	15 000		8 100		
	Dalle ou chape adhérente, y compris chape fluide ciment	15 000				
	Chape flottante ou désolidarisée, y compris chape fluide ciment	15 000				
	Enduit de sol P3 minimum	15 000				
	Chape asphalte de 25 mm d'épaisseur minimum	10 000				
	Chape anhydrite (sulfate de calcium)**	15 000				
	Chape sèche (à base de plâtre ou ciment)	3 600				
	Chape allégée d > 0,65	2 200				
	Plancher chauffant à eau (réversible ou non)	15 000				
	Plancher rayonnant électrique (PRE)	3 600				
	Chape de protection d'étanchéité	15 000		8 100		
	CRYLIMPER	15 000				
	CRYLÉTANCHE	3 600				
	FLEXÉTANCHE ULTRA	3 600		8 100		
	Anciennes traces de colle (non redispersables)	10 000				
	Ancien parquet collé, panneaux bois CTBH, CTBX, OSB	1 200***				
	Ancien carrelage - Granito non fissuré	10 000		3 600		
	Ancienne dalle plastique	10 000				
	Ancienne peinture de sol poncée	10 000				
PISCINE ET BASSIN PRIVATIFS						
	Chape et enduit ciment	3 600				
	Béton et dalle béton	3 600				
	FLEXÉTANCHE ULTRA	10 000				

(H1) Hauteur carrelée ≤ 6 m.

(H2) Hauteur carrelée ≤ 28 m.

(1) En sol extérieur, pente minimum 1,5 %.

Le revêtement doit être de couleur claire (coefficient d'absorption solaire a ≤ 0,7).

(2) : 250 cm² pour un collage généralisé, 2 200 ou 3 600 cm² (en fonction de la hauteur carrelée) pour des surfaces restreintes.

Les valeurs indiquées correspondent à la surface maximale des carreaux en cm². Des limitations peuvent exister selon les différents pays, se référer systématiquement aux règles de l'art, CPT ou DTU pour la France.

* Support pouvant nécessiter une protection à l'eau sous carrelage (voir fiches techniques de **CRYLIMPER** pages 28-29 et **CRYLÉTANCHE** pages 32-33).

** Sur chape anhydrite (sulfate de calcium), diluer **PRIMA UNIVERSEL** pur avec 20 % d'eau.

*** Avec l'interposition de la **TRAME MAILLE 10 x 10** noyée dans la masse.

MISE EN ŒUVRE

Documents de référence

- DTU 52.2, CPT et Règles Professionnelles en vigueur
- DTU 65.14 et CPT 3606 pour les planchers chauffants
- Certificat QB n° 36 MC 432
- Marquage CE

Conditions d'application

- Température d'application : +5°C à +30°C.
- Ne pas appliquer en plein soleil, sur support chaud, gelé ou s'il y a risque de gel dans les heures qui suivent l'application.

Précautions d'utilisation

Dans le but de protéger votre santé et l'environnement, et pour une utilisation de ce produit en toute sécurité, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage. Vous trouverez les consignes de sécurité de ce produit dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur quickfds.com.

Préparation des supports

- Le support doit présenter les qualités requises par le DTU, le CPT, les Règles Professionnelles ou l'Avis Technique le concernant. Il doit être propre, sain, sec et débarrassé de toute partie non adhérente ou pouvant nuire à l'adhérence (huile de décoffrage, produit de cure...).
- Éliminer le produit de cure par ponçage, grenailage ou sablage.
- Le support doit être plan :
 - 5 mm sous la règle de 2 m dans le cas général,
 - 3 mm sous la règle de 2 m en sol pour des formats S > 3600 cm² ou oblongs.
- Le support doit être plan. Le produit peut servir pour des rattrapages minces ponctuels jusqu'à 10 mm, attendre le lendemain avant de débiter les opérations de collage.
- Décaper soigneusement toutes les taches.
- Appliquer le primaire et/ou le SPEC adapté.

PRIMAIRE	CONSOMMATION	DÉLAI DE RECOUVREMENT À +20°C
PRIMA UNIVERSEL®	50 à 200 g/m ²	30 min

(1) Sur chape anhydrite (sulfate de calcium), diluer **PRIMA UNIVERSEL** pur avec 20 % d'eau.

• Sur sol chauffant :

Mettre la dalle en chauffe une 1^{re} fois (conformément au DTU ou CPT en vigueur). Interrompre le chauffage 48 h avant le début des travaux et ne le remettre en service, progressivement, que 48 h après réalisation des joints.

• Sur chape anhydrite (sulfate de calcium) :

La chape doit être dépourvue de laitance et dépoussiérée.

En local E2, traiter la jonction sol / paroi verticale :

- soit en pliant la bande d'ANGLÉTANCHE et en la marouflant dans une couche de résine CRYLIMPER appliquée au pinceau,
- soit en collant directement dans l'angle des supports la bande autoadhésive BUTYLIMPER.

On veillera dans les deux cas à ce que 2 bandes successives se chevauchent de 5 cm minimum.

Puis appliquer CRYLIMPER en deux couches sur 7 cm de part et d'autre de l'angle traité.

Le taux d'humidité de la chape doit être mesuré à l'aide du test de la bombe à carbure.

Il doit être inférieur à 1 % pour un local E1 (ou E2 traité avec CRYLIMPER en périphérie comme indiqué plus haut) et inférieur à 0,5 % si l'ensemble du local est traité avec CRYLIMPER.

• Sur ancien carrelage :

Éliminer les éléments non adhérents et reboucher avec un mortier de réparation. Laver à la lessive sodée, rincer et laisser sécher. Poncer et dépoussiérer si le carrelage reste gras.

• Sur supports bois :

Le plancher doit être stable, rigide et ne pas présenter de flexion. Le revisser et le renforcer si nécessaire.

Poncer les parquets vitrifiés.

Éliminer les cires et vernis à la paille de fer.

Colmater les lames disjointes avec un mastic acrylique.

• Sur panneaux de particules CTB-H et contre plaqué CTB-X :

Respecter le délai de recouvrement du primaire.

Réaliser le pontage des panneaux avec des bandes de **TRAME MAILLE 10 x 10** de 20 cm minimum de largeur, maintenues par agrafage.

Appliquer grassement la colle choisie pour noyer l'armature.

Laisser sécher et procéder au collage.

• Sur parquets collés (sans ragréage préalable) :

Respecter le délai de recouvrement du primaire puis entoiler la totalité de la surface avec la **TRAME MAILLE 10 x 10** maintenue par agrafage (prévoir un recouvrement de 5 cm entre lés).

Appliquer grassement la colle pour noyer l'armature puis laisser sécher et procéder au collage.

Préparation du produit

- Gâcher à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente.
- Taux de gâchage :
 - Consistance normale : **5,55 à 5,85 L** d'eau par sac de 15 kg.
 - Consistance fluide : **6,45 à 6,75 L** d'eau par sac de 15 kg.
- Par temps froid, utiliser une eau de gâchage à plus de 10°C.
- Laisser reposer 10 min.

Application

DÉLAIS DE MISE EN ŒUVRE À +20°C	
Durée d'utilisation du mélange	3 h
Temps ouvert	30 min
Délai d'ajustabilité	20 min
Délai avant jointoiement base ciment	24 h
Délai avant jointoiement époxy	3 jours
DÉLAIS DE MISE EN SERVICE À +20°C (APRÈS COLLAGE)	
Pédestre ou circulation légère	24 h
Normal en local P2 ou P3	48 h
Délai avant immersion	7 à 10 jours

- Étaler la colle sur le support avec une lisseuse puis répartir et régler l'épaisseur avec un peigne cranté adapté au format des carreaux.
- Dans les cas où un double encollage est nécessaire, le réaliser en beurrant le revers du carreau à l'aide d'une truelle ou de la partie non crantée d'un peigne à colle ou en le peignant à l'aide d'un peigne U4 ou V4 en prenant soin de dessiner les sillons dans le même sens que sur le support.
- Appliquer le carrelage dans la limite du temps ouvert et exercer une pression suffisante pour assurer un transfert de 70 % (90 % en travaux extérieurs).
- Éliminer tout excès de colle qui pourrait remonter dans les joints.
- Ménager un vide périphérique de 5 mm minimum autour de toutes les zones carrelées. Le lendemain le remplir avec **COLLISEAL**.
- Nettoyer les outils à l'eau tant que le produit est frais.

CONSOMMATION ET MODE D'ENCOLLAGE

Les valeurs indiquées correspondent à des consommations minimales sur l'ensemble de l'ouvrage.



MUR INTÉRIEUR

Surface S des éléments de revêtements (en cm²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 500	500 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 3 600	3 600 < S ≤ 36 000
Consommation en kg de poudre par m²	1	2	3,5	4	4
Exemple de peigne à colle*	U3	U6	U9	U9	8x10x20 ou demi-lune de Ø 20 mm



MUR EXTÉRIEUR

Surface S des éléments de revêtements (en cm²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 1 200	1 200 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 3 600
Consommation en kg de poudre par m²	2	3,5	4	5	5,5
Exemple de peigne à colle*	U6	U6	U9	U9	U9



SOL INTÉRIEUR - CONSISTANCE NORMALE

Surface S des éléments de revêtements (en cm²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1 200	1 200 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 3 600	3 600 < S ≤ 15 000
Porosité P de la pierre	Toutes	Toutes	Toutes	P > 2 %	P ≤ 2 %	Toutes	Toutes
Absorption d'eau E du carreau céramique	Toutes	Toutes	Toutes	E > 0,5 %	E ≤ 0,5 %	Toutes	Toutes
Consommation en kg de poudre par m²	1	2	2,5	3	4	4	5
Exemple de peigne à colle*	U3	U6	U9	U9	U9 ou demi-lune de Ø 20 mm	8x10x20 ou demi-lune de Ø 20 mm	8x10x20 ou demi-lune de Ø 20 mm



SOL EXTÉRIEUR - CONSISTANCE NORMALE

Surface S des éléments de revêtements (en cm²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1 200	1 200 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 8 100
Consommation en kg de poudre par m²	1	3	3,5	4	5	5,5
Exemple de peigne à colle*	U3	U6	U9	U9	8x10x20 ou demi-lune de Ø 20 mm	8x10x20 ou demi-lune de Ø 20 mm



SOL INTÉRIEUR - CONSISTANCE FLUIDE

Surface S des éléments de revêtements (en cm²)	120 < S ≤ 1 200	1 200 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 3 600	3 600 < S ≤ 15 000
Consommation en kg de poudre par m²	3	4	5	6
Exemple de peigne à colle*	U9, 8x10x20 ou demi-lune de Ø 20 mm	8x10x20 ou demi-lune de Ø 20 mm	8x10x20 ou demi-lune de Ø 20 mm	Demi-lune de Ø 20 mm



SOL EXTÉRIEUR - CONSISTANCE FLUIDE

Surface S des éléments de revêtements (en cm²)	120 < S ≤ 1 200	1 200 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 3 600
Consommation en kg de poudre par m²	4	4,5	5
Exemple de peigne à colle*	U9, 8x10x20 ou demi-lune de Ø 20 mm	Demi-lune de Ø 20 mm	Demi-lune de Ø 20 mm



PISCINE ET BASSIN

Surface S des éléments de revêtements (en cm²)	Pâte de verre	S ≤ 100	100 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1 200	1 200 < S ≤ 10 000
Consommation en kg de poudre par m²	1	2	3,5	4	5
Exemple de peigne à colle*	U3	U6	U6	U9	U9

* La nomenclature des peignes est précisée dans le DTU 52.2 P1-2.

S = Surface du carreau

E = Absorption en eau en %

P = Porosité

 Simple encollage

 Double encollage

Les informations contenues dans la présente fiche technique ont pour but d'informer sur les propriétés actuelles du produit. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité du fait des variations des procédés d'utilisation, d'application et des matériaux employés. Des essais préalables sont vivement conseillés. Lors de l'établissement du présent document, toutes les indications reposent sur les données actuelles du développement technique et sont basées sur notre expérience. Consultez la version plus récente, disponible sur www.vpi.vicat.fr.